

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 10 (1872)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Les noms de famille et le patois : [suite]  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181952>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Partout les petits clochers des temples catholiques émergent au-dessus des arbres et brillent au loin. De distance en distance des croix, des saints en niche et des paysans fribourgeois qui nous regardent passer la bouche ouverte, les yeux écarquillés, les mains pendantes, osseuses et lourdes.

Poussons plus loin. L'aspect change, l'œil plonge sur les pittoresques gorges au fond desquelles coule la Sarine. Le Moléson se montre radieux et tout inondé de lumière. La tour de St-Nicolas dessine ses tourelles sur le ciel bleu, le train diminue sensiblement de vitesse, il s'arrête, nous nous arrêtons... voilà Fribourg, la ville de l'évêque Marilley!

Ici, je dus passer par une terrible épreuve. Je n'avais pas encore vu Fribourg, j'y venais pour la première fois. Aussi tous mes compagnons de m'entourer : « Voilà, me disait l'un, où notre bataillon s'est arrêté en 1847; voilà cette maison qui était armée jusqu'aux dents et que j'ai enlevée à la baïonnette ; voici, disait un autre, le collège des jésuites où je suis monté à l'assaut avec ma compagnie ; l'affaire fut chaude, prompte, décisive. Il est vrai qu'il n'y avait pas un chat dans le couvent. Et remarquez cette porte de cave, là, sous le lycée. A la tête de douze hommes, je pénétrai dans le souterrain, qui tomba entre nos mains après une heure de travail ; des vases immenses remplis de vins excellents réparèrent nos forces : il était temps ; nous avions jusque-là constamment combattu... une soif horrible ! Au loin, s'écriait un troisième, on aperçoit le bois de *Daillettes*. J'y passai une nuit affreuse ; les boulets de la redoute coupaient avec fracas les sapins à 30 pieds au-dessus de nos têtes ; nous étions donc là, dans les ténèbres, entre la vie et la mort ; aussi, m'armant de courage, je me couchai derrière une grosse pierre et j'attendis le matin. »

Les récits de ces glorieux faits d'armes m'arrivaient à flots de tous les côtés ; j'étais entouré d'un véritable groupe de héros, dont rien ne put tarir un moment l'éloquence qu'un bon petit déjeuner au *Grand-Hôtel de Fribourg*.

Nous étions tous de grands amateurs des courses de montagne, seulement nous aimons les faire en voiture. Avant de nous livrer à ce genre de locomotion, nous jetâmes un coup d'œil dans la grande nef de St-Nicolas, où priait une jeune femme, que nous retrouvâmes sur le pont suspendu quelques instants après. Elle était gracieusement accoudée sur un prie-Dieu ; ses cheveux bouclés, s'échappant d'un petit chapeau richement garni, laissaient retomber leurs boucles soyeuses sur ses épaules. A la ceinture de sa robe gris-perle s'élevait, large et touffu comme un gros épinard, un nœud de ruban dont les bouts traînaient à terre.

De temps en temps, cette humble et sainte femme interrompait sa dévotion pour favoriser les curieux, qui entraient d'un regard pieux peut-être, mais coquettement langoureux.

Nous remarquâmes dans ce temple de la capitale fribourgeoise une main de papier suspendue à l'entrée, probablement pour attirer l'attention de la

Vierge sur quelque pauvre diable affligé d'un panari ou de tel autre mal. A la vue d'un pareil bigotisme, on s'éloigne et l'on n'en peut croire ses yeux. C'est sous cette pénible impression que nous passâmes le grand pont suspendu. Bientôt on s'arrête, frappé d'admiration devant cette construction aussi hardie que gigantesque. On plonge un regard étonné dans l'abîme, et l'on cherche à se rendre compte des immenses travaux nécessités par cette œuvre de génie.

Mais on ne tarde pas à être détourné de ces réflexions par des hurlements lugubres, désordonnés, qui se mêlent au bruit de la rivière et aux mille autres bruits qui montent des ateliers et des fabriques de la ville basse.

Ces cris sauvages partent des fenêtres du pénitencier, dont la Sarine baigne les vieux murs. Les détenus s'accrochent aux barreaux, se suspendent, grimpent comme des bêtes-fauves dans une menagerie, et se livrent à ces concerts effrayants dont on devrait bien faire grâce aux nombreux étrangers qui visitent les ponts.

Mais voici nos voitures ; montons-y, et en route!... Vous voudrez bien, chers lecteurs, nous accompagner durant notre voyage, que nous continueros dans le prochain numéro.

L. M.

#### Les noms de famille et le patois.

##### IX

*Sueur, Lassueur, Lesueur*, viennent de *sueur*, qui signifie : savetier, cordonnier ; du latin *sutor*.

*Wagnon, Vuagnaux*, fermier, et proprement semeur ; de là notre verbe *vagni* ou *voigni*, semer.

*Gauthier, Gauthey*, de *gaultier*, bûcheron ; en patois picard et normand, *gault* signifie forêt, jeune taillis ; vient du vieux saxon *gualt*.

*Bocherens, Bochaton, de botséran, botcheran, bûcheron.*

*Gagnaux, Gainier, laboureur ; gaignier, labourer ; gaignage, terre labourée :*

Ia sera tant d'en champ aller  
Por nos terres à *gaignier*.

*(Anciens fabliaux.)*

Tant cheminai par forestz et bocages,  
Que rencontrais du cerf dans les *gaignages*.

*(Du Fouilloux, sous Charles IX.)*

*Bergier*, du vieux français *bergier*, nourrisseur de bestiaux, éleveur.

*Fayod, Fayet*, berger de brebis ; du patois *faiés*, brebis.

*Grangier, Granger*, gardien d'une grange, loueur, fermier ; c'était aussi le batteur en grange.

*Pilicier, Pélissier*, pelletier, et plus spécialement ceux qui vont de village en village acheter les peaux de bêtes.

*Parmentier*. Vieux français. On donnait ce nom à l'ouvrier qui lustrait les étoffes.

*Maige* et son diminutif *Maget*, du patois *maidze*, qui signifie : empirique, charlatan. On dit d'un homme qui a consulté un de ces empiriques sans succès : *La tant voliu sé maidzi qu'ora ie cassé sé coquié.*

*Besson*, de *bessons*, jumeaux. On dit : *Cllia fêna l'a fé dou bessons*; ou bien : *Cllia fêna a bessounâ*.

*Valet*, de *valet*, fils. *Lé lo plie gros dé mé valets*.  
*Valloton*, diminutif de *valet*.

*Volet*, de *vôlet*, domestique. *Mon vesin Rupaille a on crâno vôlet*.

*Gindroz*, de *dzindro*, *djindro*, gendre. *Allâ à dzindro*, se dit du jeune homme qui entre au service de son beau-père, parce que celui-ci ne lui a accordé sa fille qu'à la condition qu'il viendrait travailler un ou deux ans dans sa maison, sans autre rétribution que sa nourriture. (Val de Ruz.)

*Jouvenat*, de *dzouvena*, jeune.

*Lederrey*, *lo derrai*, le dernier, le plus jeune.

*Mignot*, du patois *megnot*, garçon, fille. Un Valaisan, dont le premier enfant était mulâtre, allait tout joyeux dire à ses connaissances : *Ma fêna a fé on megnot à né, mà le femô*. L. C.

(A suivre.)

#### Les Gardes suisses de Louis XVI

##### V.

La petite armée des Gardes-Suisses, après s'être ralliée avec courage au milieu d'une grêle de balles et de mitraille, partit pour l'Assemblée nationale dans le but de délivrer le roi qui y était retenu. La traversée du jardin fut excessivement meurtrière ; il fallut essuyer un feu très vif de canon et de mousqueterie qui partait de trois points différents, la porte du pont Royal, celle de la cour du manège et la terrasse des Feuillants. Dans ce trajet, M. de Gross eut la cuisse cassée par une balle.

L'on arriva enfin dans les corridors de l'Assemblée nationale. Le baron Henri de Salis, emporté par son ardeur, entra dans la salle du Corps législatif, l'épée à la main, au grand effroi du côté gauche de l'Assemblée : les députés qui le composaient crièrent : « Les Suisses ! les Suisses ! » et plusieurs cherchèrent à se sauver par les fenêtres.

Un membre de l'Assemblée vint ordonner au commandant des Suisses de faire mettre bas les armes à sa troupe ; il refusa. M. de Durler s'avança vers le roi et lui dit : « Sire, on veut que je pose les armes. » Le roi répondit : « Déposez-les entre les mains de la garde nationale ; je ne veux pas que des braves gens comme vous périssent. »

Un moment après, le roi envoya à M. de Durler un billet de sa propre main, conçu en ces termes : « Le roi ordonne aux Suisses de déposer les armes, et de se retirer dans leurs casernes. » Cet ordre fut un coup de foudre pour ces braves soldats ; ils criaient qu'ils pouvaient bien se défendre avec leurs baïonnettes ; plusieurs pleuraient de rage ; mais dans cette horrible extrémité, la discipline et la fidélité triomphèrent encore. Ils savaient que cet ordre de quitter leurs armes les livraient sans défense à des tigres altérés de sang : tous obéirent.

Ce fut là le dernier sacrifice qu'on exigea des Suisses.

On sépara les officiers des soldats : ceux-ci furent conduits à l'église des Feuillants ; les officiers furent

déposés dans la salle des inspecteurs. Des députés y entrèrent pour les voir, en manifestant une sorte d'inquiétude qui, chez les uns, était accompagnée de féroce et de bassesse, chez les autres, de regret et de pitié.

Vers le soir, quelques personnes généreuses s'occupèrent à sauver les derniers restes du 10 août et procurèrent aux officiers des déguisements et la faculté de sortir. Chacun isolément se tira d'affaire comme il put. Ces fidèles défenseurs du roi erraient dans Paris, toujours proscrits par la fureur populaire, lorsqu'un décret du Corps législatif vint mettre tous les Suisses sous la sauvegarde de la loi.

Le château n'était plus défendu ; les assaillants y entrèrent, massacrant lâchement les blessés et tous ceux qui s'étaient perdus dans l'immensité du palais. Une partie des Suisses qui occupaient les appartements n'avaient pu se rejoindre au détachement qui se retira sur l'Assemblée nationale ; ils descendaient au moment même où les Marseillais entraient dans le château. Ayant trouvé chargées deux des trois pièces que M. de Durler avait laissées, ils y mirent le feu, ce qui donna le temps d'opérer leur retraite par le jardin. Le père Simon Laurettan, aumônier du régiment, se trouvait avec eux : il fallut traverser au milieu des décharges de canons et de mousqueterie. Là périrent le comte de Waldner, Simon de Maillyardoz, de Muller et beaucoup d'autres. Cette petite troupe s'était dirigée d'abord sur l'Assemblée nationale, mais elle en fut écartée à coups de fusils ; puis elle se porta au pont tournant, qu'elle trouva levé ; elle put enfin sortir par le jardin du Dauphin. Arrivés à la place Louis XV, les Suisses furent chargés par la gendarmerie à cheval ; la plupart furent massacrés, et le père Simon Lorettan ne put son salut qu'à son déguisement.

Un moment après, le sergent Stoffel, de Mels, canton de St-Gall, commandant de quinze hommes qu'il avait rassemblés de divers postes, se fit jour jusque sous le vestibule, où il trouva des Marseillais gardant les canons qu'on venait d'abandonner ; il les reprit sur eux, se défendit quelque temps, et réussit encore à opérer sa retraite sur l'Assemblée nationale.

Accablés sous le nombre, cédant le champ de bataille pour aller rejoindre le roi, les Suisses n'ont pu laisser d'autres trophées que les cadavres entassés de leurs ennemis.

Ainsi finit le régiment des Gardes-Suisses, comme un de ces chênes robustes, dont l'existence a bravé plusieurs siècles et qu'un tremblement de terre a pu seul renverser ! Il comptait un siècle et demi de fidèles services rendus à la France. Il est tombé le jour même où l'antique monarchie française s'écroulait.

Les officiers qui accompagnèrent le roi à l'Assemblée et qu'on transféra dans les prisons de l'Abbaye, ainsi que ceux qui furent pris à Paris dans les visites domiciliaires, ont tous été massacrés. Le baron de Bachmann seul a péri le 2 septembre sur l'échafaud qui attendait le roi.